



29-12-2012

Loi d'orientation et de programmation Dans l'enseignement tout s'aggrave

60 000 postes : de la blague

Refusant de s'en prendre aux capitalistes, Hollande, n'a plus qu'un trésor à sec ! Les maigres postes créés le sont aux dépens d'autres secteurs de la fonction publique.

Les créations de postes tant annoncées fondent comme neige au soleil : Nous partîmes 60 000, nous nous vîmes 21 000 en arrivant au port. Sur l'ensemble de la législature, les véritables créations de postes seront de 7 000 dans le second degré et 14 000 dans le premier. Et encore, sur les 14 000, 10 000 sont destinés à des emplois nouveaux (3 000 pour les élèves de deux ans en maternelle et 7 000 pour bénéficier de plus de maîtres que de classes). Non que ces postes ne soient pas indispensables, mais, si l'on fait les comptes, **il n'en reste que 4 000 pour remplacer les 35 000 suppressions dues aux gouvernements de Sarkozy (sur 80 000 en tout dans l'éducation nationale) ; cela nous ramène à peine à l'état des lieux de la rentrée 2011.**

Réformer les rythmes scolaires sans moyens, ce sont les enseignants et les élèves qui trinquent

La soi-disant réforme des rythmes scolaires dans l'intérêt primordial des élèves a fait long feu. La future semaine scolaire, si elle voit le jour, ce qui n'est pas sûr tant elle est contestée par les enseignants, sera un alourdissement du temps des enfants comme de celui des enseignants, constituera une dégradation des conditions de travail et d'études des uns et des autres. Elle permettra de lancer l'engrenage de la décentralisation, c'est-à-dire du transfert des compétences de l'Etat vers les communes. L'école semble, pour le gouvernement actuel, avoir surtout vocation à devenir une gigantesque garderie. Les élèves auront ainsi une demi-heure de classe en moins chaque jour, et trois heures en plus le mercredi. Ils changeront d'activité après 16 h 30, mais on ne sait pas bien quelle sera cette activité, puisque le ministère vient de décider de diminuer le taux d'encadrement des centres de loisirs et centres aérés. Comme il n'est plus de mise de supprimer les devoirs, pourtant cause flagrante d'élargissement des écarts scolaires, on pourra toujours les rappeler à la chose scolaire un peu plus tard (17 h 30 ? 18 h 00 ?) pour

l'étude, à la charge des municipalités. Ainsi, faute d'augmentation de salaires, les professeurs des écoles disposeront d'heures supplémentaires...

La formation professionnelle sous statut scolaire abandonnée aux régions

Dans la loi, l'enseignement professionnel sous statut scolaire est de plus en plus menacé. La réforme du bac professionnel en trois ans, responsable du décrochage et du départ de dizaines de milliers d'élèves entre la seconde et la terminale, n'est pas abrogée. Le lycée professionnel n'a plus pour vocation que de former celles et ceux dont les patrons de proximité ont besoin. Pour décider des formations à implanter dans tel ou tel établissement, il y a aujourd'hui discussion entre les rectorats et les conseils régionaux, mais l'éducation nationale garde la main. Demain, avec la fameuse loi d'orientation, c'est le conseil régional qui décidera seul. A terme les LP sont destinés à atterrir dans le giron des régions, et leur personnel avec. La future loi veut instaurer des « campus des métiers » où se mélangeront, à proximité des entreprises, des élèves, des apprentis et des adultes en formation continue. Que du bonheur !

Volet idéologique : quelle école construisent-ils ?

Ce que cachent le mieux les thuriféraires du ministre, c'est le volet idéologique du projet. Ainsi la future loi Peillon ressemble comme deux gouttes d'eau à sa sœur aînée, la loi d'orientation Fillon. Le socle commun est maintenu, rappelé souvent, au cas où nous l'aurions oublié.

Il nous faut revenir sur ce qu'est le socle commun de compétences qui est la base de celui du ministre Châtel maintenu par le socialiste Peillon.

Culture commune ou culture dominante

La première chose qui émerge de ce socle commun est l'idée d'une culture commune à tous les enfants, quelle que soit leur classe sociale. Nous sommes là face à une resucée géante des thèses "julesferrystes". L'idée peut paraître sympathique, mais elle n'est qu'un gigantesque leurre. L'idée de l'école creuset de la culture commune s'effondre dès que l'on se demande s'il existe vraiment une culture commune qui dépasse la division de la société en classes, ou si la bourgeoisie, à travers son instrument d'Etat, l'Ecole, ne s'escrime pas à encadrer, formater la jeunesse des classes populaires et moyennes avec ses seules valeurs qui deviendraient alors universelles. « **Les idées dominantes sont celles de la classe dominante** » disait Marx et c'est à cette aune qu'il faut décrypter la soi-disant culture commune.

Juste ce que tu sais faire : le minimum

Ensuite, nous voyons suinter de ce socle commun, par tous ses pores, l'idée de bagage minimal. Attardons-nous sur ce concept. Le slogan des ministres successifs et de leurs relais de la hiérarchie est simple : « Voilà tout ce que chaque élève de troisième doit avoir acquis ». Alors que leur réalité est plutôt : « Voilà ce que les enseignants doivent traiter jusqu'à la troisième, de telle manière, à l'exclusion de tout autre chose. ». Rappelons qu'avant la

discussion au parlement de la loi d'orientation de 2005, l'OCDE, un organisme de réflexion au service des multinationales, avait rendu un rapport indiquant que les emplois nécessaires dans les pays très développés d'Europe (traduction, les impérialismes européens) étaient des emplois peu ou pas qualifiés. **A côté d'une mission idéologique visant à l'acceptation de la société capitaliste, le socle commun porte donc une autre mission, économique, celle-là : former a minima les travailleurs peu qualifiés et précaires du monde merveilleux du capitalisme de demain.**

Transmettre les savoirs ?

La consigne est de ne transmettre que les savoirs que la bourgeoisie a besoin que l'on transmette à l'exception de tout autre. Les savoirs faire sont ramenés à l'état de peau de chagrin et les savoirs être sont définitivement réduits à l'obéissance. Chaque classe, juxtaposition d'individus, se retrouve face à un détenteur du savoir unique, qui le dispense par une parole descendante pour ne pas dire transcendante. C'est le modèle des frères des écoles chrétiennes. Toute démarche de fonctionnement par imprégnation, d'enseignement mutuel, de collaboration entre enfant et adulte est exclue, et même sévèrement condamnée. **D'ailleurs, pour que les choses soient bien claires, dès la première page du projet de loi, on nous énonce les fondamentaux : pas de promotion collective ; transmission des connaissances et non construction des savoirs ; valeurs communes, dont on sait qu'elles sont celles de la classe dominante. Rien de tout cela ne permettra de refonder l'Ecole !**

Les compétences

La notion de compétence, telle qu'elle est véhiculée dans l'éducation nationale, est d'origine patronale. Les compétences, sont pensées et rédigées au nom de l'employabilité, les maigres savoir-faire détachés les uns des autres dont la bourgeoisie a besoin.

Le concept de compétence est le moyen de s'adapter au mieux à une situation économique qui ne nécessite plus, comme en 1880, des travailleurs plus qualifiés qu'avant pour une industrie en pleine expansion, **mais des travailleurs moins qualifiés qu'avant, dans un pays désindustrialisé et cantonnés dans les domaines du secteur tertiaire.** Ainsi, l'investissement dans la formation ne va pas au-delà des besoins de la bourgeoisie. Et que personne ne s'avise d'aider à la formation de jeunes prenant conscience de la nature du système et susceptible de vouloir le changer.

La critique ne saurait en rester à la dénonciation du savoir minimum.

Il ne s'agit pas d'un manque d'ambition pour les élèves ; il ne suffit pas pour pallier le problème d'exiger que d'autres savoirs soient transmis. Dénoncer les choses ainsi, c'est passer à côté de l'enjeu réel de la loi d'orientation de 2005 et du projet actuel qui s'emboîte parfaitement dans elle. C'est oublier d'abord que ce d'être aussi maximal, et, surtout, qu'il existe pour empêcher de sortir

de la transmission des savoirs, pour que les enfants de la classe ouvrière ne puissent pas accéder à la production de ces mêmes savoirs, ni à la compréhension du système qui les opprime.

Laissons la parole à Maximilien Robespierre : « Le sort du peuple est à plaindre quand il est endoctriné précisément par ceux qui ont intérêt à le tromper et se constituent ses précepteurs. C'est comme si un homme d'affaires était chargé d'apprendre l'arithmétique à ceux qui doivent vérifier ses comptes. ».

Flicage des enseignants, autoritarisme accru, enseignement de la morale du capitalisme, transfert des compétences de l'Etat et privatisation rampante, voilà le programme de la future loi. **Avec Peillon et le Parti Socialiste, l'Ecole est maintenue dans sa tâche d'intégration au système et poursuit son adaptation aux conditions de l'emploi voulues par le patronat.**

Seule la mobilisation

Seule la mobilisation la plus large, des enseignants permettra d'arrêter et d'inverser le processus. Elle se construit petit à petit, dans les lycées professionnels où la suppression des formations, au profit de l'apprentissage, la spécialisation se poursuivent, dans le premier degré où la réforme des rythmes fait plus que grincer des dents.

La mobilisation n'est pas facile : les organisations syndicales majoritaires n'en veulent pas. Les organisations de collaboration de classe, CFDT et UNSA, ont quasiment écrit le texte de la loi avec le gouvernement. Beaucoup de dirigeants de la FSU sont partisans de l'intégration du syndicat au système. Cette organisation n'a pas voté contre au Conseil Supérieur de l'Education Nationale, elle s'est courageusement abstenue. Son syndicat du 1^{er} degré, affirme que la réforme Peillon est « radicalement différente de la précédente dans sa philosophie et sa vision de l'école ». Seuls les syndicats minoritaires, la CGT et SUD se sont prononcés clairement contre la loi et pour la lutte. C'est bien, mais c'est peu.

Pourtant, la lutte a commencé. A Paris ou dans le nord des Hauts-de-Seine des grèves ou des actions ont déjà eu lieu ; des dates de grève sont fixées au mois de janvier pour organiser la mobilisation qui pourrait connaître un point fort avec la grève de la fonction publique le 31 janvier. Les militants de la FSU ne suivent pas forcément leurs dirigeants, beaucoup sont en colère et dans la lutte.

Une mobilisation importante est possible. Le mois à venir sera décisif. « Communistes » soutient toutes ces luttes qui se construisent et peuvent permettre de faire subir un échec à ce gouvernement qui, comme le précédent, est aux ordres du Capital.

www.sitecommunistes.org